

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Douze et le Huit Novembre à Dix Huit heures Trente.

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Louis CARLES, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 31 octobre 2012

Présents : Louis CARLES, Christian LEGUE, France CABANER, Didier CARNELUTTI, Jean-Luc CANO, Bernardine SANCHEZ, Guy ROUQUIE, Anne ALSINA, Mélanie BLAZY, Pierre CARRERAS, Gérard CEBELLAN, Rachida DARDIER, Martine GISOLO, Jean-Marc MACH, Cécile MARGAIL, Marc MEDINA, Emilie MONTANES, Geoffrey TORRALBA, Nathalie VILLALONGUE

Absents excusés : Albert ROMAIN donne pouvoir à Christian LEGUE

Agnès BLED donne pouvoir à Cécile MARGAIL

Absent : Thierry FIGUERES

En exercice : 22

Présents : 19

Ayant pris part au vote : 21

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Madame Emilie MONTANES est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib. 80/2012**Révision du POS en PLU - composition du comité de pilotage PLU**

Monsieur Christian LEGUE rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 15 décembre 2011, la commune de Torreilles a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément au chapitre III - articles L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Par délibération du 27 septembre 2012, le conseil municipal a effectué le choix des cabinets d'études et d'avocats pour la mise en œuvre opérationnelle de la révision.

Au vu de la méthodologie proposée, il apparaît nécessaire que cette démarche de révision soit conduite sous la responsabilité du maire par une instance : le comité de pilotage du Plan Local d'Urbanisme.

Ce comité de pilotage serait composé de :

- Monsieur Louis CARLES, maire
- Monsieur Christian LEGUE, 1^{er} adjoint
- Les membres de la commission « urbanisme »
- Monsieur Didier CARNELUTTI, 3^{ème} adjoint
- Monsieur Marc MEDINA, conseiller municipal

Celui-ci sera consulté au minimum avant chaque grande étape de la procédure. Il pourra également être consulté pendant chaque phase sur demande du maire ou du cabinet d'études.

2012/164

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur Christian LEGUE,
après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VU le code général des collectivités territoriales.
- VU le code des marchés publics.
- VU la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2011.
- VU la délibération du conseil municipal du 27 septembre 2012.
- DECIDE de valider la composition du comité de pilotage du PLU, à savoir :
 - Monsieur Louis CARLES, maire
 - Monsieur Christian LEGUE, 1^{er} adjoint
 - Les membres de la commission « urbanisme »
 - Monsieur Didier CARNELUTTI, 3^{ème} adjoint
 - Monsieur Marc MEDINA, conseiller municipal
- AUTORISE monsieur le maire ou son représentant à signer tout document permettant de mener cette affaire à son terme.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles, les jours, mois et an que dessus,

Certifiée exécutoire suivant transmission

en préfecture du : 13 NOV. 2012

et publication du : 13 NOV. 2012

Torreilles le : 13 NOV. 2012

Le maire,



le maire,

Louis CARLES



13 NOV. 2012

MAIRIE